

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

		<p><b>L'an Deux Mil vingt trois</b> <b>Le 13 Mars</b> Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.</p>
Nbre de conseillers en exercice	15	
Présents	11	
Votants	11	Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>07 mars 2023</b>
absents	4	<b>PRESENTS:</b> Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. CONTAMINE David. PERTUIS Martine. FALLEAU Geneviève. DECLE Sébastien. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David.
Procurations	0	<b>ABSENTS :</b> DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. MOUSSEULT Philippe.
		<b>PROCURATIONS:</b>
		<b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme REBEYROL Elodie a été élue.

### OBJET : Révision des loyers au 01/04/2023

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de mettre en place la révision mensuelle des loyers, comme décrit dans chaque bail de location, en fonction des indices prévus à l'article 'Révision des Loyers' de chaque contrat. Il propose ainsi les revalorisations qui suivent.

#### 1) LOGEMENTS COMMUNAUX : indice de révision des loyers (IRL)

Indice IRL au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 : 132,62 – Indice IRL au 4<sup>ème</sup> Trimestre 2022 : 137,26

ADRESSES	LOYER 2022	LOYER 2023
Logis du Parc - 300 RUE Nicolas Rambourg - Appt 03	425,00 €	<b>439,87 €</b>
Logis du Parc - 300 RUE Nicolas Rambourg - Appt 04	475,00 €	<b>491,62 €</b>
Logis du Parc - 300 RUE Nicolas Rambourg - Appt 02 - Place Eugène Leroy	475,00 €	<b>491,62 €</b>

#### 2) LOCAL COMMUNAL : indice de révision des loyers (IRL)

Indice IRL au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 : 132,62 – Indice IRL au 4<sup>ème</sup> Trimestre 2022 : 137,26

ADRESSES	LOYER H.T. 2022	LOYER H.T. 2023	LOYER T.T.C. 2023
43 Rue Bertran de Born	222,28 €	<b>244,41 €</b>	<b>293,29 €</b>

### Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les revalorisations ci-dessus au 1<sup>er</sup> avril 2023.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 13/03/2023  
**LE MAIRE**  
Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230313-2023-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2023

Affichage : 15/01/2023

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.